

Forums pour les joueurs

Virement TABAC mais interdiction de jouer.

Par Markokoppo Posté le 03/01/2023 à 13h42

Bonjour,

Alors voilà j'ai une petite question, je m'étais interdit de casino cela fait 2 ans car j'étais un joueur compulsif, or ils m'ont aussi interdit de paris sportif en ligne ... Fin bon pour moi rien de grave car je joue au tabac et je sais me limiter quand c'est avec les paris sportifs. (Le faites de sortir d'allez au tabac.. est complètement différent qu'un casino en ligne assis tranquillement dans votre canapé.)

Depuis j'ai toujours jouer 2 ou 3 tickets par mois au tabac (mise entre 5 et 50€) , gagnant des sommes entre 50 et 200€. Il y a quelques jours pour la nouvelle année j'ai voulu tenté un joli ticket, 50 de mise pour 500 de gain. Qui bien-sûr est passé.

Donc content, en arrivant au bureau de tabac prêt à l'encaisser le buraliste me dit qu'il faut mon RIB car au delà de 300€ de gain c'est par virement.

Donc sur le moment je n'ai pas réfléchis j'ai donner mon RIB, mon identité, ect..

Il a donc confirmer et fait la demande au prêt de la FDJ, et m'a donné le reçu.

Or en sortant je me suis rappeler de mon interdiction, et de la viens ma question.

Comment ça se passe si j'ai donner mon RIB et mon identité pour encaisser un gain au tabac alors que je suis interdit de jeux de hasard?

La FDJ va juste confirmer mon RIB et me virer l'argent ou elle risque de regarder mon identité dans les fichiers d'interdictions ?

Et si jamais elle se rends compte de mon interdiction a t elle le droit de ne pas me rendre l'argent ? Même si je donne le RIB de ma compagne ?

Merci beaucoup.

18 réponses

Profil supprimé - 03/01/2023 à 15h32

Bonjour,

Normalement il me semble qu'il n'y a pas de soucis. L'interdiction de jeux de l'ANJ ne couvre pas les jeux que l'on peut acheter dans les bureaux de tabac.

Donc vous pouvez très bien gagner à la loterie, au ticket de grattage ou à des paris sportifs et percevoir vos gains.

Bonne journée

Markokoppo - 03/01/2023 à 16h20

D'accord merci de votre réponse c'est gentil , je reviendrais ici pour donner des nouvelles.

Profil supprimé - 23/01/2023 à 18h34

Bonsoir, je suis dans la même situation que vous Markokoppo, avez vous une réponse?

Profil supprimé - 23/01/2023 à 21h19

Bonsoir,

Avez vous reçu le virement malgré votre interdiction de jeux à L'ANJ?

Markokoppo - 24/01/2023 à 08h39

Bonjour à tous désolé du retard. Oui j'ai bien reçu mon paiement les amis.

Profil supprimé - 24/01/2023 à 10h37

OK super merci pour l'info! Et bonne continuation

Biboul93 - 02/06/2025 à 16h46

Bonjour,

Je suis également dans le même cas que l'auteur !!! J'avais oublié cette interdiction que j'ai faite il y a 3 ans car je perdais des petites sommes mais rien de grave.

Je viens de demander un virement suite à un gain de pari sportif ! Environ 400 euros (mise + gain) . J'ai trop peur d'être bloqué. Sur chat gpt, ils disent que c'est interdit De jouer aux paris sportifs et que la fdj peut refuser le virement ... rassurez moi svp sinon ce serait le pire bad beat de ma vie ...

Profil supprimé - 03/06/2025 à 07h45

Ne t'en fait pas, tu vas recevoir ton virement entre 3 et 10 jours

Biboul93 - 04/06/2025 à 18h21

Oui c'est bon. Merci de ta réponse ... j'ai bien flippé ...

Ikadas - 21/10/2025 à 14h30

Bonjour Biboul93 as tu reçu ton argent ou pas ?

Markokoppo - 21/10/2025 à 14h53

Oui ne vous en faites pas vous recevez quand même le virement.

Ikadas - 21/10/2025 à 15h16

J'espère car j'ai un ticket de 700€ sa me ferait chier a mort . Car sur internet c'est tellement flou et vous c'était en 2023 je crois , peut être sa a changé

Markokoppo - 21/10/2025 à 15h26

Non t'inquiète je suis encore interdit et j'ai encaissé un ticket il y a 2.3 mois

Ikadas - 21/10/2025 à 15h30

Tu a encaissé un ticket de plus de 500€ ? Et sans indiscretion sa met longtemps à recevoir ?

Markokoppo - 21/10/2025 à 18h34

800€ au delà de 300 au tabac les paris sportifs c'est virement.
Et sa dépends quel jour tu y es allez. en général bien une semaine

Isabbx - 09/01/2026 à 16h05

Bonjour je suis dans le même cas ???? je croise les doigts pour être remboursé car chat gpt me dit le contraire rassurez moi

azertyuiop14 - 20/01/2026 à 20h05

Hello Isabbx, il vient de m'arriver la même chose, tu as bien reçu ton virement de ton côté ?

Pgb20 - 24/02/2026 à 10h07

Bonjour azertyuiop14 ! Je suis dans le même cas, je me suis interdit des jeux en lignes sur ANJ, mais j'ai récemment gagner 420€ sur un Paris sportif fdj en point de vente. Je voulais savoir si tu avais reçu ton virement ou pas ?

J'ai peur que le fait d'être interdit en ligne, il ne me paye pas !

Peut tu me répondre s'il te plaît !

Merci